

A close-up photograph of a field of daisies and purple flowers. The daisies have white petals and yellow centers, while the purple flowers are small and clustered. The background is a soft-focus green field. A white rectangular box is overlaid on the right side of the image, containing the title and subtitle.

PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

ESPACES VERTS

Entretenir autant que nécessaire
mais aussi peu que possible



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE est un mode de gestion des espaces verts qui a pour but de varier et d'adapter la gestion et l'entretien en fonction du type de surfaces, des usages et des intérêts écologiques et paysagers. Elle concilie développement de la biodiversité et accueil du public.

POUR HONORER LES GÉNÉRATIONS À VENIR, LE RESPECT DE LEUR ENVIRONNEMENT

Dans son programme de législature 2016 - 2021, la Municipalité annonçait des projets de types « Nature en ville ». Le plan de gestion différenciée des espaces verts 2020 - 2025 (PGDev) s'inscrit dans cette volonté d'une gestion au plus proche de la nature, ceci dans le but d'améliorer la cohabitation loisirs-nature, autrement dit les relations entre les activités humaines et la biodiversité.

LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU URBAIN

Les milieux urbains, lorsqu'ils sont gérés de manière adaptée, peuvent abriter de nombreuses espèces animales et végétales, dont des espèces menacées à l'échelle de la Suisse. Les agglomérations présentent en effet un potentiel élevé de maintien et de développement de la biodiversité. La mise en place de fauches tardives, la pose de nichoirs, l'installation d'hôtels à insectes ou encore la plantation d'arbres et d'arbustes indigènes et adaptés à la région sont autant d'exemples qui participent au renforcement d'une infrastructure écologique de qualité.

Une plus grande naturalité de l'espace urbain, de même qu'une meilleure qualité des espaces verts augmentent non seulement la valeur paysagère des villes, mais accroît également le bien-être de la population en lui offrant notamment de nouveaux lieux d'agrément, en régulant les températures et la pollution, en permettant la découverte de la nature par les plus jeunes et en offrant un contraste entre milieux naturels et environnement bâti.

Le développement de la biodiversité dans l'espace urbain correspond à l'objectif n°8 de la Stratégie Biodiversité Suisse (SBS). Le plan de gestion différenciée des espaces verts de la ville de Gland y contribue directement.

DE BELLES DÉCOUVERTES !



Anacamptis pyramidalis
- Jardins familiaux -
*Espèce d'orchidée
potentiellement menacée
en Suisse*



Dianthus armeria
- Centre sportif -



Serin cini
- Collège des Perrerets -
Notre canari sauvage



Metrioptera bicolor
- Montoly -
*Sauterelle sur la liste rouge
des espèces menacées
de Suisse*



Jynx torquilla
- Refuge -
*Oiseau très présent sur
le territoire communal et
potentiellement menacé*

PLAN DE GESTION DES ESPACES VERTS

La Ville de Gland totalise 25 espaces verts, qui constituent aussi bien des lieux d'agrément et de détente, que des abords de bâtiments publics et des talus de route. Au total, le Groupe espaces verts entretient et gère environ 28 hectares de surfaces vertes.

La Municipalité a validé le plan de gestion différenciée des espaces verts 2020 – 2025 (PGDev). Ce document cadre définit la stratégie de développement et d'entretien des espaces verts pour les cinq prochaines années. Ce dernier entérine également plusieurs mesures de gestion en faveur de la biodiversité qui ont déjà été mises en place afin de les pérenniser, comme la plantation d'essence indigène, le semis de prairies fleuries, la création de zones refuges pour la faune et la limitation au strict minimum de l'utilisation de produits phytosanitaires.

CONTRAINTES

Accueil de la population pour des activités de loisirs et de détente

Respect de normes sécuritaires

Présence d'une surface disponible très limitée dans certains parcs urbains

Importantes ressources en personnel et en machines nécessaires pour la mise en place d'une gestion spécifique sur le long terme

ENJEUX

Gestion adéquate de milieux naturels diversifiés afin de permettre le développement d'une faune et d'une flore riches

Création d'habitats et de structures favorables à la faune et la flore

Augmentation de la qualité paysagères des milieux urbains

Sensibilisation du public aux pratiques respectueuses de la nature. Incitations à intégrer ces pratiques dans les jardins privés

Le PGDev a défini six objectifs pour favoriser et pérenniser la biodiversité en milieux urbains:

- I. Améliorer la qualité des milieux naturels dans les espaces verts de la ville
- II. Augmenter les habitats à disposition de la faune dans les espaces verts
- III. Améliorer la valeur paysagère et d'agrément des espaces verts
- IV. Assurer l'entretien des surfaces fortement fréquentées
- V. Sensibiliser le Groupe espaces verts, l'ensemble des collaborateurs astreints à l'entretien du patrimoine communal et le public à l'importance de la gestion différenciée
- VI. Evaluer l'efficacité des mesures préconisées

Pour répondre favorablement à ces objectifs, un catalogue de 44 mesures distinctes d'entretien, d'aménagement, de suivi et de sensibilisation a été établi. Des cartes avec les mesures d'entretien préconisées ont été réalisées pour chacun des 25 espaces verts.

PATRIMOINE ARBORÉ

Les arbres sont des éléments centraux du paysage et jouent un rôle important d'un point de vue écologique. Ils embellissent et structurent le paysage et offrent un ombrage bienvenu en été. Ils fonctionnent comme des régulateurs de l'air et du climat, protègent contre les nuisances sonores et contribuent au cycle de l'eau et permettent à la faune, tout particulièrement aux oiseaux de s'alimenter et de construire leurs nids. Le patrimoine arboré communal est jeune et d'une grande valeur, en prendre soins est donc une priorité.

Les 804 arbres propriété de la Commune ont donc été inventoriés: numérotation, localisation, identification, état physiologique, état mécanique et appréciation des risques liés à l'état sanitaire des arbres ont été relevés. Un programme d'entretien du patrimoine arboré communal a ainsi pu être défini pour les cinq prochaines années.

Au total, 91 essences différentes ont été recensées, dont la majorité sont indigènes. La majorité des sujets ont un état physiologique jugé excellent ou bon et un état mécanique jugé bon.

NOS ARBRES REMARQUABLES

- le Chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*) au centre sportif
- l'allée des Févier d'Amérique (*Gleditsia triacanthos*) au centre sportif
- les Tilleuls (*Tilia x europaea*) de la plage
- l'allée de jeunes Marronniers (*Aesculus hippocastanum*) le long de l'Avenue du Mont-Blanc
- le Platane (*Platanus x hispanica*) au collège de Mauverney
- l'Erable argenté (*Acer saccharinum*) au collège de Mauverney



Févier d'Amérique
- Centre sportif -



Chêne vert
- Grand-Champ -



Erable champêtre
- Falaise -



SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Chemin du Montoly 1
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 30 – Fax : +41 22 354 04 39
sie@gland.ch